RAPPELS ESSENTIELS SUR LA COMMUNICATION TERRITORIALE

Communiquer sur l'action internationale des collectivités auprès de ses concitoyens

Lundi 05 octobre 2026 – Cités Unies France

Philippe Lancelle

CONSTAT

La communication sur la coopération internationale est un exercice compliqué

- L’action peut sembler lointaine.
- Elle peut donner le sentiment de répondre à des besoins qui ne sont pas ceux du territoire et de ses habitants.

CONSTAT

Première question à se poser :

- ~~*« Comment parler de notre coopération internationale ? »*~~
- *« Comment faire comprendre à nos concitoyens pourquoi notre collectivité mène cette politique et en quoi elle a du sens pour notre territoire ? »*

A QUOI SERT LA COMMUNICATION PUBLIQUE ?

La communication publique est un service public.

Ses principales fonctions :

- Informer les habitants
- Rendre l'action publique compréhensible,
- Faciliter l'accès aux services,
- Contribuer au fonctionnement démocratique du territoire.

A QUOI SERT LA COMMUNICATION PUBLIQUE ?

La communication publique est un service public.

Notre objectif doit être :

« Voici pourquoi nous avons fait ce choix, voici ce que nous faisons, avec qui, avec quels moyens, pour quels résultats et, surtout, avec quels effets pour les personnes concernées et pour notre territoire. »

PARTIR DES HABITANTS

Les habitants attendent une information utile !

Sujets appréciés :

- Vie associative, culturelle, sportive, services publics et vie quotidienne

Sujets moins attendus :

- Seulement **29 %** des Français s'intéressent aux grands projets et politiques publiques de leur territoire.

PARTIR DES HABITANTS

Partir des questions des habitants :

- Pourquoi ma collectivité fait-elle cela ?
- Qu'est-ce que cela change ?
- Ne pas partir de ce que l'institution veut dire, mais de ce que le citoyen a besoin de comprendre.

DONNER DU SENS

Pourquoi une commune, un département, une région ou une intercommunalité agit-elle à l'international ?

Parce qu'elle peut y trouver des réponses à des enjeux qui sont aussi les siens !

DONNER DU SENS

Relocaliser l'international

- **Montrer que ce qui se passe ailleurs peut aussi nous concerner ici.**
- **Montrer ce qui nous relie.**

RENDRE L'ACTION CONCRÈTE ET INCARNÉE

- Moins de dispositifs, plus de personnes ;
- Moins de conventions, plus de réalisations ;
- Moins de discours, plus de preuves.

RENDRE L'ACTION CONCRÈTE ET INCARNÉE

Raconter les histoires humaines

- Une personne.
- Un problème.
- Une action.
- Un résultat.

RENDRE L'ACTION CONCRÈTE ET INCARNÉE

Et surtout : une parole partagée avec nos partenaires.

- Élu
- Agent territorial
- Partenaire associatif
- Jeune qui participe à un échange
- Professionnel qui a bénéficié d'un transfert de compétences
- Partenaire étranger…

LA CONFIANCE REPOSE SUR LA FIABILITÉ ET LA TRANSPARENCE

76 % des Français jugent fiable l'information de leur collectivité.

Une confiance à mériter

- Clarté
- Transparence
- Résultats
- Limites

NE PAS OPPOSER LES SUPPORTS

Un message, plusieurs points de contact

- Magazine
- Site internet
- Réseaux sociaux
- Affichage
- Événement
- Rencontre

Le numérique n’a pas remplacé la rencontre.

NE PAS OPPOSER LES SUPPORTS

- Il faut construire un récit qui circule d'un support à l'autre.
- Et surtout, ne pas oublier le contact direct.

DE L'INFORMATION AU DIALOGUE

- Seuls **18 %** des Français estiment que l'information locale les incite à participer à la vie publique.
- Réfléchir à la communication de l'AICT autrement que comme une simple information descendante.
- Ne pas seulement communiquer sur la coopération. Faire de la coopération un sujet de conversation locale.

QUELLES RÈGLES RETENIR ?

1. Partir du « pourquoi ? »
2. Parler des enjeux du territoire
3. Donner des preuves
4. Incarnation
5. Utiliser tous les points de contact
6. Passer de l’information à la relation

FAIRE DE L'INTERNATIONAL UNE POLITIQUE PUBLIQUE COMME LES AUTRES

- Mieux montrer en quoi l'international fait partie de l'action locale.
- Objectif : rendre l'action publique compréhensible, concrète, utile et discutable.
- Faire comprendre que coopérer au-delà des frontières, c'est aussi agir sur son propre territoire.